

**QUI A PEUR
DES PLANTES
INVASIVES ?**



Qu'est-ce qu'une controverse ?

« Une controverse est une situation dans laquelle un différend/désaccord entre plusieurs parties – chaque partie engageant des savoirs spécialisés et aucune ne parvenant à imposer des certitudes – est mis en scène devant un tiers. une controverse est caractérisée par un enchevêtrement d'enjeux variés, de faits et de valeurs ainsi que par le fait que s'y jouent simultanément une définition de la technique et du social. »

- *situation* : la situation est une configuration à un moment donné, elle est sujette à des dynamiques.
- *différend* : il est nécessaire qu'il existe une relation entre les acteur·rices pour qu'il y ait controverses – un conflit est une relation.
- *plusieurs parties* : deux parties suffisent à créer une controverse mais elles sont le plus souvent multiples et de natures variées : chercheur·ses, expert·es, activistes, hommes et femmes politiques, etc.
- *savoirs spécialisés* : les controverses concernent toujours la production de connaissances, elles engagent des savoirs spécialisés comme des savoirs pratiques ou tacites.
- *incapacité à imposer des certitudes* : on parle d'une certitude lorsqu'un certain niveau de consensus autour d'un fait scientifique a été établi, lorsque la connaissance a été stabilisée.
- *mis en scène devant un tiers* : le tiers est de nature très variable : pairs, publications, etc. La mise en scène correspond à la manière de cadrer les enjeux du débat.
- *enchevêtrement de faits et de valeurs* : une controverse est précisément le moment où les faits ne sont pas encore établis et où la démarcation avec les valeurs n'a pas eu lieu.
- *indétermination de la technique et du social* : les études de controverses ont contribué à montrer combien la technique et le social ne sont pas des domaines en soi mais s'entremêlent et se co-construisent.

L'analyse de controverses

Les sociétés contemporaines sont marquées par une prolifération de risques nouveaux créés par les progrès techniques et scientifiques. Si certain-es soulignent qu'il s'agit d'une réalité ancienne, les maux causés par les sciences et l'industrie – pollutions industrielles, atteintes à l'environnement et à la santé, etc. – sont devenus de plus en plus visibles et dénoncés durant la seconde moitié du XXe siècle.

Le constat que les sciences et les techniques deviennent des sources de risque crée un contexte d'incertitude radicale et pose des questions cruciales quant à l'articulation entre politique et expertise : comment « agir dans un monde incertain » ? Comment décider et trancher face à une prolifération de controverses qui mobilisent des connaissances techniques ou scientifiques pas encore stabilisées, alors que les attentes démocratiques sont fortes ?

L'analyse de controverses propose un moyen de navigation dans cet environnement incertain. Elle n'est ni une synthèse d'enjeux éthiques, ni une revue de la littérature scientifique (...). Elle se veut avant tout une opération de description, par l'enquête, de la « morphologie » des désaccords, soit de leurs acteur-rices, de leurs arguments et de l'évolution de leurs positions au fil du temps. Elle entend par là aider à comprendre comment les questions scientifiques et techniques mettent la société « à l'épreuve » et ne peuvent être distinguées des enjeux sociaux et politiques.

Extraits de l'article « Mener l'enquête » de Germain Meulemans et Thomas Tari dans *Controverses, mode d'emploi*, Clémence Seurat et Thomas Tari (dir.), Presses de Sciences Po, 2021. Les contenus du livre sont disponibles sur <https://controverses.org/mode-demploi>

Plantes invasives ?

« Une espèce invasive est une espèce allochtone, dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives. » (UICN)

Selon la règle des 3x10 de Williamson, pour 1000 espèces introduites, 10 se maintiennent et 1 devient envahissante. On distingue 3 types de plantes invasives : avérées, potentielles ou à surveiller.

Liste des EEE « avérées » à Evreux :

- *Buddleja davidii* ou arbre aux papillons. Originaire de Chine. Apprécie les friches, les vieux murs et les abords des voies ferrées. Introduit en France dès 1869.
- *Robinia pseudoacacia* ou robinier faux-acacia. Originaire d'Amérique du Nord. Se trouve en milieux ouverts perturbés, alluviaux ou forestiers.
- *Ailanthus altissima* ou ailanthe glanduleux. Originaire d'Asie orientale et d'Océanie. Se trouve en milieux rudéraux (friches, bords de routes).
- *Prunus laurocerasus* ou laurier cerise. On le trouve dans les boisements proches des habitations.
- 3 espèces de renouées asiatiques : *Reynoutria japonica*, *R. sacchalinensis* et *R. x bohemica*. Elles apprécient les milieux frais et riches en azote.

Liste des EEE « potentielles » à Evreux :

- *Cortaderia selloana* ou herbe de la pampa. Originaire d'Amérique du Sud. Elle pose des problèmes dans les milieux littoraux.
- *Bambou Pseudosasa japonica* : les autres espèces de bambous asiatiques ne sont pas forcément envahissantes.

Espèces exotiques non classées EEE en Normandie :

- *Aesculus hippocastanum* ou marronnier d'Inde
- *Rhus typhina* ou sumac de Virginie ou sumac Amarante
- Plusieurs espèces de cotonéaster

Extrait de la *Note Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)*, Amélie Matz et Guillaume Le Coq, Service environnement de la ville d'Evreux, 2022.

Mécanisme de propagation d'une espèce

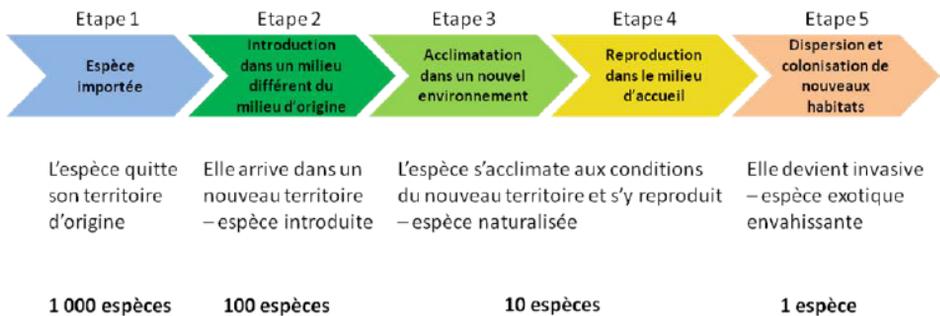


Figure 1 : Schéma théorique de la dynamique des espèces conduisant à des invasions biologiques. D'après Richardson et al. (2000) et Williamson (1996)

La controverse autour des plantes invasives

Questionner le terme d'« invasive » et les métaphores qu'il convoque

« Si les espèces invasives apparaissent comme les secondes responsables des extinctions d'espèces dans le monde, c'est précisément parce que près de 80 % de ces extinctions se manifestent dans les îles, où les prédateurs introduits ont un impact très élevé. Mais la Terre n'est pas une île. Ne généralisons pas ce qui n'est pas généralisable. Et il ne faut pas non plus confondre nuisance et changement. Les plantes invasives, en l'occurrence, peuvent certes modifier la physionomie d'espaces naturels, mais elles n'ont jamais entraîné d'extinction avérée. »

« Toute espèce peut devenir invasive si les conditions s'y prêtent. »

« *Tandem aliquando, invasores fiunt vernaculi*, disait-on autrefois : au bout du compte, les envahisseurs deviennent des indigènes. (...) Au plan strictement écologique, on serait même tenté de dire qu'elles [les espèces invasives] deviennent immédiatement indigènes. Mais ce concept d'espèce indigène, qui s'oppose à celui d'espèce exotique, est une création de notre pensée qui n'a pas deux siècles. »

« Les espèces invasives disposent d'un très fort potentiel adaptatif. Ne tirons pas sur l'ambulance : ce sont elles qui se révèlent les plus aptes à vivre dans ce monde que nous avons transformé. »

« Le discours usuel sur les espèces invasives est d'ordre émotionnel. De ce fait, on ne se prive pas de recourir à des métaphores anxiogènes (...). Mais il y a dans cette rhétorique un rejet de l'altérité vivante que je trouve très inquiétant parce qu'il révèle à quel point nous nous déconnectons de la vie qui nous entoure. (...) Cela étant, les ressorts psychologiques et culturels liés à la xénophobie et au rejet des espèces invasives me semblent très différents. Ceci même si l'on observe (...) une forte convergence dans le vocabulaire utilisé. »

Extraits de « La Grande Invasion. Qui a peur des espèces invasives ? »,
Entretien avec Jacques Tassin, *Le Monde*, 16 février 2014.

Les impacts négatifs des espèces invasives

« Il existe un large consensus de la communauté scientifique sur la définition d'une espèce invasive. Selon cette définition, les espèces invasives, appelées aussi espèces exotiques envahissantes, sont des espèces introduites par l'homme en dehors de leur aire de répartition naturelle (volontairement ou accidentellement), dont la propagation menace la biodiversité et peut avoir des impacts négatifs sur l'économie et/ou la santé humaine. »

« Malgré l'accumulation de preuves confirmant que les espèces invasives sont une menace majeure et croissante pour la biodiversité, les activités économiques et la santé publique, l'intérêt d'agir pour limiter ce phénomène est parfois remis en question. Toutefois, la plupart des critiques émises ne résistent pas à l'examen. L'un des arguments régulièrement avancé est que la faune ou la flore locale tire parfois parti des espèces invasives. Mais les cas documentés où des espèces invasives ont réellement bénéficié à des espèces menacées sont en réalité rares. Et ces bénéfiques apparaissent transitoires ou largement inférieurs, comparés aux impacts écologiques négatifs généralement permanents et souvent irréversibles. Un autre argument avancé est qu'il n'y a pas lieu de faire une distinction entre espèces introduites et espèces locales (ou « indigènes ») et que l'origine biogéographique d'une espèce n'est pas liée au risque qu'elle devienne envahissante. Mais ne pas en tenir compte, c'est ignorer l'importance du réseau d'interactions existant entre les espèces indigènes, résultant d'un long processus de coévolution, réseau qui peut être altéré, voire détruit par l'arrivée de nouvelles espèces introduites. Et au rang des arguments inacceptables, celui des liens évoqués entre les efforts de contrôle des espèces invasives et une certaine forme de xénophobie, comme si tous ceux qui étaient préoccupés par cet enjeu étaient irrationnels et obsédés par l'idée d'éliminer toutes les espèces introduites. »

Extraits de « Dédiaboliser les espèces invasives sans minimiser les impacts et les enjeux », Tribune d'un collectif d'écologues, *Le Monde*, 17 mars 2014.

Changer de vocabulaire et d'approche

« L'introduction volontaire constitue aujourd'hui près de 70% des motifs d'établissement de végétaux notamment pour l'ornement, l'horticulture et l'agriculture. Les semences importées involontairement (moins de 30% des importations) se retrouvent le plus souvent passagères de marchandises, plus rarement de personnes. Moins de 5% n'ont bénéficié d'aucun soutien. »

« Des qualificatifs comme « envahissant » ou « invasif » laissent entendre que les animaux ou végétaux ainsi caractérisés, outre leur capacité de s'étendre sur de grandes surfaces en un temps court, provoquent des dégâts sur l'environnement, remplacent ou dévorent les autres espèces, entraînant des catastrophes écologiques, économiques, sanitaires et culturelles. Cette terminologie associe une conséquence à un fait écologique. Il est important de distinguer les deux pour éviter les raccourcis et les généralisations. Associer cette terminologie à une espèce sachant que les performances spatio-temporelles sont fortement dépendants du contexte est une erreur : seules quelques-unes des populations de l'espèce se trouvant dans un milieu favorable à un instant donné vont s'étendre rapidement. Mieux vaut parler de populations performantes d'une espèce donnée. »

« L'étude menée par Humair et ses collègues [en 2014 et portant sur un panel de treize « biologistes des invasions » et treize « experts du paysage »] a révélé le côté arbitraire des références choisies pour distinguer une espèce exotique d'une espèce locale. Cette catégorisation des espèces suivant leur origine sous-entend l'idée que la présence de certaines est légitime alors qu'elle ne le serait pas pour d'autres. Des populations « performantes » peuvent se former aussi bien parmi les espèces régionales que parmi les voyageuses. »

Extraits de « *Les Voyageuses* » (postface) d'Audrey Muratet avec Manuel Joseph dans *Ailhantus altissima. Une monographie située de l'ailante* de Simon Boudvin, B42, 2021.



AYLANTHUS glandulosa.

AYLANTHUS glanduleux.

pag. 161.

Analyser l'écologie et non l'origine

« Beaucoup d'espèces que les gens considèrent comme indigènes sont en réalité étrangères. Les décisions politiques et de gestion doivent tenir compte des effets positifs de nombreux envahisseurs. Il est temps de se concentrer davantage sur les fonctions des espèces, et moins sur leur lieu d'origine. »

« Il est certain que certaines espèces introduites par l'humain ont provoqué des extinctions et porté préjudice à des services écologiques importants tels que l'eau propre et les ressources en bois. (...) Mais nombre des affirmations à l'origine de la perception selon laquelle les espèces introduites constituent une menace apocalyptique pour la biodiversité ne sont pas étayées par des données. Prenons par exemple la conclusion d'un article publié en 1998 selon laquelle les envahisseurs constituent la deuxième plus grande menace pour la survie des espèces menacées ou en voie de disparition après la destruction de l'habitat. Peu d'informations utilisées pour étayer cette affirmation reposaient sur des données, comme les auteurs ont pris soin de le souligner. En effet, des analyses récentes suggèrent que les envahisseurs ne représentent pas une menace d'extinction majeure pour la plupart des espèces dans la plupart des environnements – les prédateurs et les agents pathogènes sur les îles et dans les lacs étant la principale exception. En fait, l'introduction d'espèces non indigènes a presque toujours augmenté le nombre d'espèces dans une région. »

« Les effets des espèces non indigènes peuvent varier avec le temps et des espèces qui ne causent pas de dommages aujourd'hui pourraient en causer à l'avenir. Mais il en va de même pour les espèces indigènes, en particulier dans les environnements qui évoluent rapidement. »

Extraits de M. Davis, M. Chew, R. Hobbs et al, « Don't judge species on their origins », *Nature*, 2011. Notre traduction.

Décolonisation botanique

« Pour nous [les États-Unis], ça a toujours été tout ou rien : parking ou réserve naturelle, pelouse coupée en brosse ou prairie non entretenue, culture ou nature. »
« Il est difficile de croire qu'il n'y a rien de plus qu'une préoccupation scientifique concernant les espèces envahissantes derrière la mode actuelle du jardinage naturel et des plantes indigènes en Amérique – sachant que nos politiques nationales sont pleines d'inquiétudes concernant l'immigration et le sentiment isolationniste. »

« Remonter l'horloge écologique à 1492 est une course folle, futile et inutile. »

Extraits de Michael Pollan « *Against Nativism* », *New York Times*, 15/05/1994.

« Accuser de xénophobie les passionnés de plantes indigènes et les biologistes et gestionnaires des invasions a des conséquences pratiques [...]. Le mouvement des plantes indigènes ne consiste pas à savoir si nous devons ou non combattre les immigrants, ou interférer avec les processus d'évolution. La question est plutôt de savoir comment nous devons gérer les changements voulus et les conséquences involontaires de l'Anthropocène. »

« Traiter métaphoriquement les plantes uniquement comme des immigrants, mais jamais comme des colons, divise paradoxalement l'humain de la nature. Elle élude les formes de déplacement – de colonisation botanique – qui faisaient partie intégrante de la rencontre coloniale. »

Extraits de « *Botanical decolonization: rethinking native plants* », Tomaz Mastnak avec Julia Elyachar et Tom Boellstorff.

« La violence qu'implique la restauration écologique est indéniable et inévitable. La botaniste Potawatomi Robin Wall Kimmerer écrit que "la restauration d'un habitat, même si elle est bien intentionnée, fait des victimes". Pour l'éthicienne éco-théologique Gretel Van Wieren, cette violence représente un paradoxe de la mort au nom de la vie, un mystère sacré. Si un certain élément de prédation et de nuisance fait partie du fonctionnement de la nature, il n'est peut-être pas inharmonieux pour les humains de contrôler les espèces envahissantes. En plus de ses objections à sa violence, Hettinger accuse également le paradigme de la restauration "d'avoir tendance à être grandiose et hubristique". »

Extrait de « *The Good, the Wild, and the Native: An Ethical Evaluation of Ecological Restoration, Native Landscaping, and the 'Wild Ones' of Wisconsin* », Laura Hartman et Kathleen Wooley, octobre 2020.

Ne pas confondre conservation biologique et conservatisme politique

« Penser l'autochtonie, biologique ou culturelle, ne revient nullement à fantasmer un monde fixe et immuable dans lequel chaque population, humaine et non-humaine, aurait une place assignée pour toujours. Il s'agit plutôt, de façon humble et prudente, d'admettre qu'il existe un monde du temps long, un monde d'avant la grande accélération industrielle et l'économie globalisée, et que ce monde mérite notre respect et notre protection, ne serait-ce que parce qu'il a tant à nous apprendre sur la cohabitation possible entre les espèces, humaines et non-humaines. »

Extrait de Virginie Maris et Frédéric Neyrat, « *Le sauvage en travers de la gorge* », *Lignes*, février 2019.

L'ailante

Biologie et écologie

L'ailante glanduleux est une espèce dioïque : les individus sont des pieds mâles ou femelles. Après la pollinisation au printemps, les arbres femelles produisent des samares (fruits ailés). Il peut coloniser un large panel de milieux et s'installe volontiers dans les friches, le long des voies ferrées et des routes. On le retrouve au niveau des lisières ou dans les trouées forestières, sur les pelouses sablonneuses, notamment dans les dunes du littoral, parfois dans les ripisylves. Il montre une bonne résistance aux sols pollués.

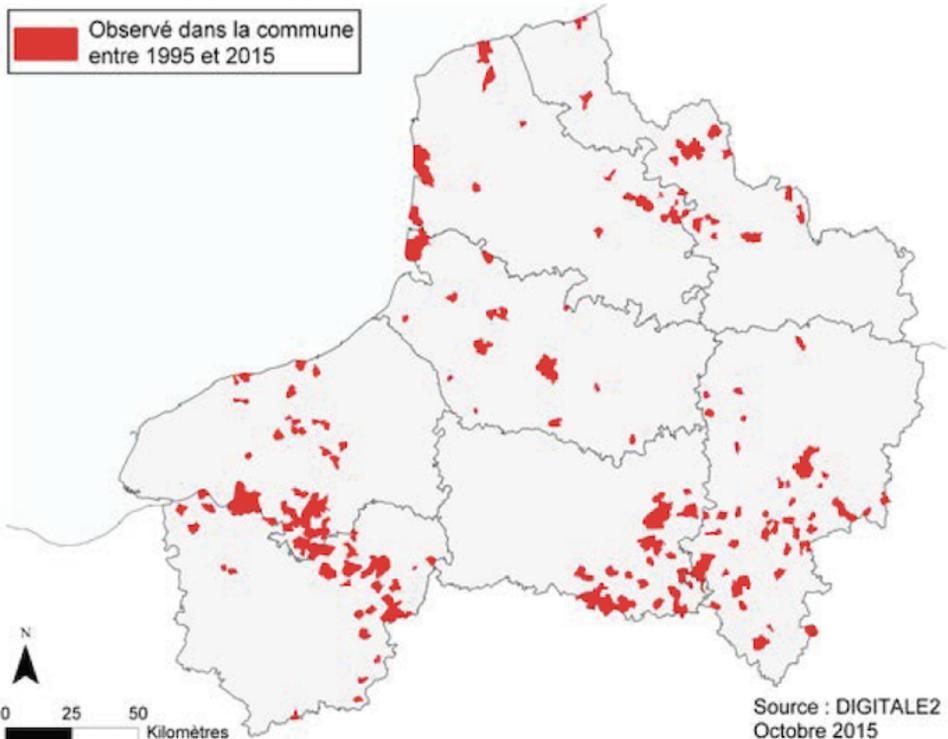
Grâce aux samares, l'espèce se dissémine sur de grandes distances par le vent. Cette reproduction sexuée s'accompagne d'une reproduction végétative à partir des racines : le drageonnement qui aboutit à la formation de populations clonales denses. L'arbre émet par ses racines des substances allélopathiques qui limitent voire empêchent la croissance et la germination d'autres espèces. Ces modes de reproduction performants et les substances émises aboutissent à la formation de boisements monospécifiques parfois très étendus.



Impacts de l'ailante glanduleux

- *sur l'environnement* : l'ailante forme des peuplements monospécifiques denses et entre en compétition avec les espèces indigènes. Elle provoque la disparition directe des autres plantes et occasionne des modifications du paysage et des habitats en les uniformisant.
- *sur la santé* : l'ailantine, molécule contenue dans la sève de l'arbre, peut provoquer des irritations cutanées lors de l'élagage ou coupe de l'arbre.
- *sur l'économie et les activités humaines* : l'ailante peut nuire aux activités sylvicoles en freinant, ou empêchant, la régénération naturelle des ligneux. Elle peut dégrader les infrastructures (chaussées, trottoirs, voies ferrées) en se développant dans les interstices.

Source : *Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France*, Conservatoire botanique national de Bailleul.



Ghetto Palm

« On les appelle palmiers du ghetto parce qu'on les trouve surtout dans les coins dont personne ne s'occupe, et parce qu'ils ressemblent à un mini palmier. J'ai beaucoup apprécié cet arbre lors de mes visites à Detroit. Il m'a aidé à comprendre ce que j'ai vu, car c'est un signe important qui témoigne de l'abandon de la ville, et d'après leur hauteur, on peut deviner à quel moment un lieu a été laissé à l'abandon. »

Ingo Vetter

« Toute personne ayant une vague connaissance de l'ailante sait qu'il est arrivé en Occident depuis la Chine, où il était vénéré pour ses vertus médicinales et où il était l'arbre hôte du bombyx à soie de l'ailante. « L'arbre du paradis » est apparu pour la première fois en Europe et en Grande-Bretagne au début et au milieu du XVIIIe siècle. C'était l'époque de la chinoiserie, une époque où les dames et les messieurs à la mode se passionnaient pour tout ce qui avait trait à la Chine. Un nombre toujours croissant de navires marchands important des marchandises en provenance d'Asie a contribué à la fois à encourager cette mode et à faire en sorte que les acheteurs puissent continuer à s'adonner à leurs fantasmes chinois. Du vêtement à toutes les facettes des arts décoratifs, la chinoiserie eut un impact qui perdure encore aujourd'hui. (...) Le monde du jardinage n'a pas échappé cette mode. »

« Le pépiniériste [états-unien] William Robert Prince suggère que la popularité grandissante de l'ailante au début du XIXe siècle pourrait être liée à un simple changement de nom. (...) Prince explique que la simple astuce consistant à changer le nom en « Ailante chinois » provoqua un succès commercial quasi miraculeux, entraînant une hausse des prix de 300 % et rendant difficile la production d'un stock suffisant pour répondre à la demande croissante. Outre un nom qui, selon M. Prince, confère à l'arbre un « charme puissant », l'ailante possède des qualités horticoles certaines. L'une d'elles réside dans sa capacité à atteindre rapidement un stade d'arbre mature : en vingt-cinq ans, il peut atteindre cinquante pieds. Sa résistance aux maladies et à la pollution était également un atout. »

Extraits de « The "Awful Ailanthus" A Love-to-Hate Story. Kenneth M. McFarland », *Magnolia*, 3 (1), 2017. Notre traduction (extraits)

« [Au milieu du XIXe siècle], l'industrie de la soie traverse une crise grave, provoquée par les maladies du bombyx du mûrier ; la production chute de 26 000 tonnes en 1853 à 5 500 en 1865. Les industriels cherchent un succédané du bombyx et croient l'avoir trouvé avec *Samia cynthia*, le « papillon de l'ailante », importé de Chine en 1856. Si l'aventure séricicole de l'ailante tourne court, sa carrière d'arbre urbain est lancée, et elle va même se déployer contre la volonté des ingénieurs de la ville. »

« Le précieux sujet des jardins botaniques, l'hôte exotique soigneusement acclimaté, soumis à des expériences solennellement dédiées à l'empereur, s'est commué en peste végétale, en mauvaise herbe urbaine. »

« Des escouades d'ouvriers "embrigadés à la journée sous la surveillance d'un inspecteur de police" se déploient ainsi chaque jour sur les trois millions de mètres carrés contrôlés par la Ville. Avec le faux vernis du Japon, l'étranger malodorant et envahissant qui subvertit l'entreprise paysagère, on est tenté de passer du monde végétal à la société humaine. »

Extraits de Bernadette Lizet « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », *Ethnologie française*, 19 (3), 1989, pp. 253-272.

En juillet 1852, alors que Downing fait à nouveau un éditorial sur l'ailante dans *The Horticulturist*, son enthousiasme est retombé. Il réprimande ses lecteurs pour avoir planté « des ailantes malodorants et des peupliers dégoûtants, au détriment de nos gracieux et salubres ormes et érables ». Le mois suivant, sa désapprobation de l'ailante devint plus vindicatif encore. « À bas l'ailante ! » écrivit-il.

Cette effusion lexicale doit être comprise dans le contexte des événements de la décennie précédente. À la fin de la guerre de l'opium en 1842, la Chine avait signé des traités avec les États-Unis et d'autres puissances étrangères permettant aux marchands étrangers d'avoir accès à la ville fortifiée de Canton. Mais les tensions ont rapidement émergé : certaines promesses du gouvernement chinois furent rompues sous l'influence du sentiment anti-étranger en Chine. Downing associa les attributs négatifs de l'ailante à sa perception de la moralité chinoise et considéra son dégoût pour l'arbre comme « une objection patriotique » ; il avait « détourné notre attention de nos propres arbres natifs américains, plus nobles ».

Extraits de Behula Shah, « The Checkered Career of *Ailanthus altissima* », *Arnoldia*, 57 (3), 1997.

Le buddleia

Biologie et écologie

L'arbre aux papillons résiste bien à la sécheresse. Il affectionne les zones urbanisées, les friches, les talus, les bâtiments en ruine, les terrils, les carrières et les gravières abandonnées. On le retrouve également en zone humide, spécialement en contexte de recolonisation de berges sur lesquelles ont été déposées des boues de curage. Sa présence est également marquée le long des réseaux de transport routiers et les friches ferroviaires.

Cet arbuste hermaphrodite fleurit en juillet et attire à cette occasion un certain nombre d'insectes butineurs, dont les papillons. Il est capable de produire plusieurs millions de graines par individu. Elles sont transportées par le vent à moyenne distance, parfois très loin si elles sont prises en charge par les roues de véhicules. Même si l'arbuste est capable de rejeter vigoureusement lorsqu'il est coupé et que, dans certaines conditions, des morceaux de tiges ou de racines peuvent donner naissance à un nouvel individu, ce n'est pas le moyen prépondérant de sa propagation.

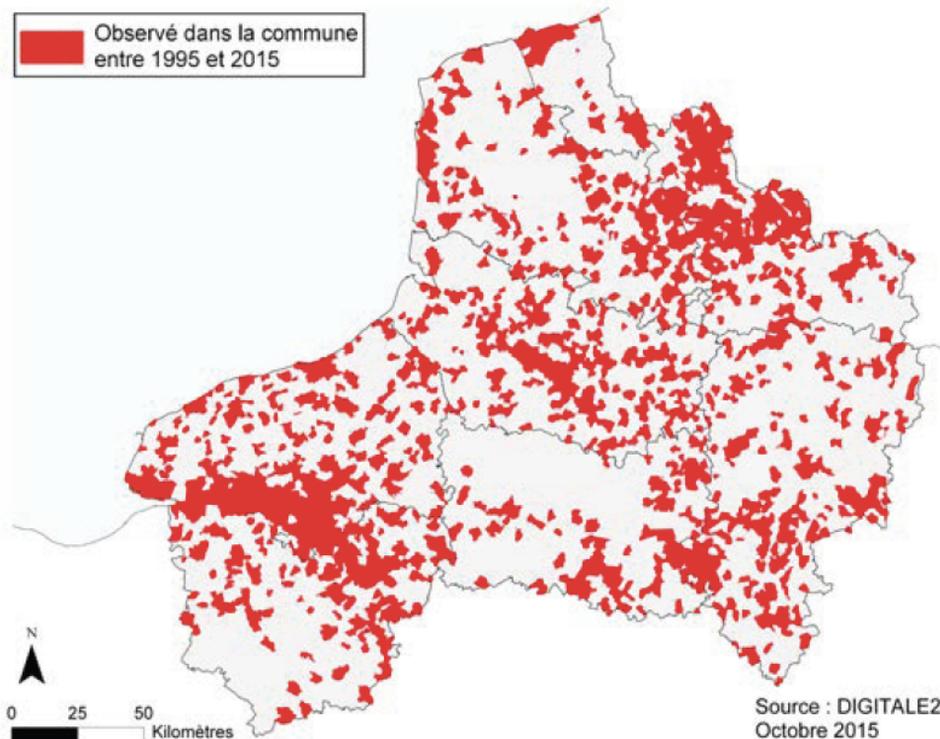
Source : *Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France*, Conservatoire botanique national de Bailleul.



Les impacts

- *sur l'environnement* : en formant des fourrés denses, l'arbre aux papillons peut remplacer certaines végétations pionnières de milieux ouverts, comme les pelouses annuelles sur sable établies au sein d'anciennes gravières en vallée de la Seine. Il peut aussi coloniser les falaises continentales et les végétations des éboulis calcaires. En s'implantant sur les dépôts récents de boues de curage, il empêche la régénération de ripisylves naturelles et des végétations indigènes basses de bord de cours d'eau.
- *sur l'économie et les activités humaines* : en zone humide, ses fourrés denses peuvent entraver l'accès aux cours d'eau. Son implantation au niveau des dépendances routières, friches et bords de voies ferrées peut porter atteinte à la sécurité, alors que leur fauche représente un coût. Enfin, son système racinaire peut endommager les infrastructures (murs, routes, etc.).
- *sur la santé* : la plante ne présente pas de risque connu pour la santé humaine.

■ Observé dans la commune
entre 1995 et 2015



Source : DIGITALE2
Octobre 2015

Cultivars stériles

Environ 90 cultivars de *Buddleja davidii* sont aujourd'hui commercialisés. Ils ont été créés pour modifier la taille, la longueur de l'inflorescence, la couleur des fleurs ou encore la rusticité. Cependant, ces cultivars ont pour la plupart un potentiel invasif égal ou supérieur à celui des formes déjà naturalisées. En 2003, un horticulteur du Sud de la France a cultivé le cultivar *B. davidii* 'Lochinch' qui, après trois ans d'expérience, a montré une abondante reproduction sexuée et des caractères d'espèce envahissante. La stérilité induite chez les cultivars ou chez les hybrides n'est pas un trait systématiquement stable dans le temps.

Source : Wikipédia

L'arbre à papillons, un faux ami pour les insectes

Il est souvent en fleur, il est beau, très odorant... Le *Buddleia* semble accueillant, et attire de nombreux papillons, d'où son surnom. Les insectes ailés aiment y trouver refuge et s'y restaurer, et pourtant, c'est un faux ami, qui représente même une menace pour certaines espèces de papillons.

Comme l'explique Yves Desmons, du Cercle des naturalistes de Belgique, la plante a recours à une stratégie assez sournoise : « Elle émet des odeurs très fortes qui sont attractives, et présente une couleur mauve qui attire beaucoup les papillons. Mais en fait, elle a un nectar pauvre en qualité, pauvre en sucre (autour des 30% alors que d'autres plantes vont jusque 70%). » Les feuilles de l'arbre à papillons renferment également une molécule, l'aucubine, toxique pour les chenilles et autres insectes. « Le *buddleia* se présente comme une espèce qui contribue à la sauvegarde les papillons. Il n'en est rien. il prend la place d'autres espèces amies des papillons », conclut l'éco-pédagogue.

Source : « L'arbre à papillons, un faux ami pour ces insectes », *RTBF*, 14 août 2019.

Le débat sur le *buddleia*

On entend, on lit et on voit de plus en plus d'articles, de posts facebook ou de reportages télévisés dont le sujet est : « Les Buddléias tuent les papillons car le nectar contient de la caféine. » (...) Dans l'état actuel de nos connaissances, il semblerait que le nectar des fleurs de *Buddleia* contiendrait une substance proche de la caféine qui attirerait irrémédiablement les papillons qui pourraient finir par s'épuiser et finalement mourir. (...) Ce point reste éternellement sujet à débat : cette fameuse toxicité des fleurs qui a pour impact de « droguer » les papillons.

Les faits scientifiques

Le *Buddleia davidii* est une plante invasive, préférentiellement dans des endroits détruits par les humains car c'est un arbuste qui apprécie les sols pauvres, caillouteux et un peu chamboulés : terrils, bord de chemins de fer, friche industrielle, vieux parking abandonné... mais aussi sur des milieux naturels particulièrement vulnérables par exemple les pelouses silicoles de Normandie. C'est normal car c'est une espèce pionnière qui « prépare le terrain » pour que d'autres plantes puissent s'implanter par la suite. Nous avons dans notre flore indigène d'autres plantes pouvant réaliser ce type de travail mais le Buddléia est d'une redoutable efficacité car il vit très peu de temps : d'où son caractère invasif. Une fois que d'autres plantes vont pousser sur le substrat créé par le Buddléia au fil du temps, ceux-ci lui feront de l'ombre et le Buddléia, essence de lumière avant tout, disparaîtra.

Le Buddléia contient de l'aucubine et d'autres terpénoïdes toxiques par ingestion dans ses feuilles et ses rameaux. C'est pour cela que rien ni personne ne consomme les feuilles. C'est le deuxième argument qu'avancent les naturalistes : « Si les papillons pondent sur le Buddléia, les chenilles ne pourront pas se nourrir. » (...) Il est vrai que si, dans votre jardin, vous n'avez qu'un gazon tondu à ras, une haie de thuyas et un seul Buddléia, les papillons ne pourront pas pondre. Dans un jardin avec une plus grande profusion de végétaux, les papillons vont visiter rapidement les fleurs de Buddléia puis iront pondre sur les plantes alentours en fonction de l'espèce du papillon : ortie, ronce, graminées, bourdaine, fabacées, brassicacées, apiacées...

Source : Promesses de fleurs (blog).

Déviations Sud-Ouest Évreux : gestion de la présence du Buddleja

Durant l'été 2015, un arrachage manuel des plants a été réalisé ainsi qu'un dessouchage mécanique lorsque les pieds étaient matures. Aucun agent biocide n'a été utilisé pour lutter contre ces espèces. Pour les plants d'arbres à papillons en floraison et en graine, la partie végétative a été coupée et mise dans un sac hermétique afin d'éviter l'envol des graines ; puis les végétaux ont été transportés vers l'entreprise d'entretien et travaux paysagers mandatée pour une incinération.

Toutes ces actions ont pour but de réduire la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le chantier de la déviation. Il est probable que les plants de ces espèces repoussent sur les emprises du chantier au printemps qui suivra.

Source: Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, site dédié au chantier de déviation.





P. Gourdain

Qui a peur des plantes invasives ?

Un atelier proposé par Pauline Briand et Clémence Seurat, avec la complicité du médialab de Sciences Po, le samedi 30 avril 2022 au Tangram, à Évreux, dans le cadre du festival AnthroScènes.